

Drones de série « sur étagère » : liste des modèles considérés comme relevant du même « type »

Objet

Les attestations de conception de type délivrées par la DGAC identifient le ou les modèles de drones auxquels elles sont applicables.

Par défaut, le titulaire d'une attestation de conception de type ne peut délivrer à ses clients d'attestations de conformité que pour des modèles de drones identifiés sur l'attestation de type.

Or certaines variantes font l'objet d'un nom de modèle spécifique alors qu'elles ne diffèrent des modèles faisant déjà l'objet d'une attestation de conception de type que par des aspects qui n'affectent pas le contenu technique du dossier associé à l'attestation de conception. *Exemple : modification de la caméra embarquée.*

L'objet de la présente note est d'identifier les modèles considérés comme relevant du même « type » et pouvant à ce titre bénéficier d'une attestation de conception de type mentionnant un autre modèle du même type.

Mise en œuvre

Le titulaire d'une attestation de conception de type relative à l'un des modèles du tableau ci-dessous est autorisé à délivrer des attestations de conformité pour des modèles relevant du même type.

Si le nom du modèle objet de l'attestation de conformité diffère de celui mentionné sur l'attestation de conception de type, la mention suivante devra être portée sur l'attestation de conformité : « *Equivalence des modèles de drones selon note DGAC du 08/06/2018* ».

Tableau des types de drones et des modèles associé

Marque, type	Modèles relevant du même type
DJI Phantom 4 pro	DJI Phantom 4 pro DJI Phantom 4 pro+ DJI Phantom 4 pro Obsidian DJI Phantom 4 pro+ Obsidian DJI Phantom 4 ADV * DJI Phantom 4 ADV+ * * Mentionner sur l'attestation de conformité : « Version du firmware : 01. 00.0128 ou ultérieure »
DJI Phantom 3 ADV/SE	DJI Phantom 3 ADV DJI Phantom 3 SE
DJI Mavic pro	DJI Mavic pro DJI Mavic pro Platinum DJI Mavic pro Alpine White